

Sommaire

- 1 Editorial
- 2-3 Un corridor stratégique
Les enjeux de l'urbanisation
- 4 La protection du patrimoine, paysage et bâti
- 5 Coopération Nord-Pas de Calais Centre Viêt-Nam (Huê/Danang)
- 6-7 Publications
Alimentation en eau de la ville de Lao Cai
- 8 Nouvelles de la coopération



Patrimoine Sans Frontières - D. Raze

Vietnam

La communauté francophone tiendra son prochain congrès au Vietnam en 1997.

C'est un choix très heureux. Certes, je ne perds pas de vue que la langue principale du Vietnam est, et doit rester, le vietnamien et que de nombreux jeunes parlent aujourd'hui l'anglais de préférence au français. Mais il me paraît justement utile de rappeler, dans un tel cadre, que le monde a besoin de la variété des langues, «trésors vivants» façonnés et perfectionnés au cours des siècles, liés à l'histoire des peuples et à leurs cultures. Or, la communauté francophone est une des mieux placées pour faire comprendre cette nécessité. Cela dit, les voies du multilinguisme, moins simples que celles d'une uniformisation générale, exigent initiatives et énergie.

L'aménagement spatial me paraît un domaine très fertile et en pleine évolution, donc susceptible d'applications particulièrement intéressantes de cette philosophie d'action. En effet, les différentes disciplines utilisées (techniques, sciences humaines, droit) exigent souvent des traductions «en profondeur». Est-on par exemple sûr de toujours bien entendre la même chose, lorsque dans deux langues différentes on parle de «propriété», mot pourtant ancien. Quant à l'éclosion fréquente de nouveaux concepts, elle pose toujours de difficiles questions de clarté et d'évolution sémantique, donc de traduction.

C'est pourquoi je me félicite que trois organismes français¹ aient décidé il y a 20 ans d'unir leurs efforts pour créer le réseau documentaire URBAMET, spécialisé en aménagement

spatial. Aujourd'hui, ce réseau, devenu multilingue, s'appuie sur une forte participation francophone et fédère les descriptions des documents appréhendés par plus d'une centaine de centres européens.

Toutes les initiatives de ce type, visant à rendre le français et les concepts qu'il véhicule transparents aux autres langues, rencontreront mon intérêt et mon soutien. Et puisque la France et le Vietnam coopèrent en matière d'aménagement, comme en témoigne ce numéro spécial, je m'attacherai à faciliter l'élaboration d'un dictionnaire spécialisé franco-vietnamien.

Ce n'est d'ailleurs pas uniquement le Secrétaire d'Etat à la francophonie qui se réjouit du travail effectué entre français et vietnamiens. C'est aussi la Réunionnaise qui, comme beaucoup d'iliens, a une conscience aiguë de la rareté de l'espace et de la nécessité de bien le gérer. C'est enfin la femme dont la moitié des racines et la totalité des souvenirs d'enfant sont au Vietnam et qui ne peut évoquer ce pays qu'avec émotion en souhaitant que la beauté de ses paysages, de ses villes, de ses campagnes, de ses marchés, l'aident dans son développement, sans en subir d'irréparables dommages. ■

Margie Sudre,
Secrétaire d'Etat chargé de la francophonie

¹ L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF), le Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat (SMUH) et l'Association pour la documentation sur l'aménagement du Nord-Pas-de-Calais (DOCAMENOR).

Un corridor stratégique, —

par Jean Brunot-de-Rouvre,
Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

Une image classique compare la physiologie du Vietnam au fléau que portent les paysannes sur l'épaule, avec leurs deux paniers lourdement chargés ; ces paniers figurent les deltas du Nord et du Sud, greniers à riz du pays distants de 1000 km, et le fléau la longue bande côtière qui, à la hauteur de Hué, n'a pas plus de 60 km de large.

C'est là que Gia Long établit sa capitale en 1804, à la fois par défiance à l'égard d'Hanoi et par souci de marquer l'unité retrouvée entre le Nord et le Sud après la longue rivalité entre seigneurs Trinh et Nguyen. C'est ce même souci de l'unité nationale qui amène aujourd'hui le gouvernement vietnamien à porter une attention particulière au corridor central du Vietnam en réunissant dans une même démarche d'aire métropolitaine les deux villes de Hué et Da Nang, distantes de 100 km, mais séparées par le Col des Nuages, rupture climatique, historique et psychologique.

Placé dans un territoire exigu et ingrat, exposé aux typhons, ravagé par les guerres, le Centre n'a pas les atouts des deux « triangles de croissance » autour d'Hanoi et Saïgon. Mais l'ouverture du Vietnam, son intégration à l'ASEAN, la croissance rapide de tous les pays de la région changent les données du problème. Pour tout l'Est de la Thaïlande et la moitié sud du Laos, c'est la côte vietnamienne qui offre l'accès le plus proche de la mer. Après le choix d'une liaison prioritaire (la RN 9 Savannakhet-Dong Ha) dans le corridor est-ouest reliant les trois pays, c'est maintenant dans les choix portuaires que se joue le schéma d'aménagement du corridor central, porte vers les pays du Mékong et non plus seulement trait d'union nord-sud du territoire vietnamien. Trois sites sont en compétition : la magnifique baie de Da Nang, la mieux protégée mais qui pose des problèmes urbains, d'accès et d'environnement, la baie de Dzung Quat à la limite sud de la même province où le gouvernement a décidé d'installer

la première raffinerie, et la baie protégée par le cap Chon May, qui a l'avantage d'être au nord du Col des Nuages, donc la mieux placée pour un éclatement du trafic par conteneurs vers la Thaïlande. Ces choix sont étudiés simultanément par nous et par une équipe japonaise de la JICA, en assez bonne coordination facilitée par nos interlocuteurs vietnamiens. Nous sommes plus spécialement chargés d'étudier la province de Thua Thiên-Huê, qui a la particularité d'abriter la citadelle et les mausolées royaux inscrits au patrimoine mondial par l'UNESCO, et la plus grande lagune de l'Asie du sud-est qui s'étire sur 80 km de part et d'autre de l'embouchure de la Rivière des Parfums. Ce patrimoine prestigieux et fragile impose des précautions difficiles à mettre en oeuvre dans un contexte de croissance à près de 10% par an, de réglementation qui s'élabore seulement et de droit des sols en discussion. D'où la définition de « zones sensibles » à protéger, tenant compte des données écologiques (biodiversité de la frontière climatique sur la chaîne de Bach Ma, surexploitation de la lagune et extension de l'aquaculture, et surtout reforestation de la région (victime du plus grand « écocide » de l'histoire avec les défoliants américains) et des paysages célèbres qui ont présidé au choix des sites des palais et tombeaux suivant les règles de la géomancie, en accord avec la nature et ses forces cachées. En outre, les rivières ont des crues brutales et il n'est pas rare que l'eau interrompe les principales circulations. La protection n'est pas simple, d'autant qu'il faut tenir compte de la lagune et de la mer. La Compagnie Nationale du Rhône

a été invitée à réaliser un réseau de mesures et une modélisation du bassin, pour implanter au mieux les barrages envisagés. Toutefois, nous ne serons crédibles que si des investisseurs français viennent concrétiser des projets d'aménagement : c'est cela que les vietnamiens attendent de nos études comme de celles des japonais. C'est aussi l'intérêt de nos entreprises, pas assez présentes en Asie, une région dont les investisseurs ne négligent pas le Vietnam. Des pistes

sérieuses sont déjà étudiées dans les domaines de l'hôtellerie, d'industries textiles ou de transformation de produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les projets portuaires, le tunnel sous le Col des Nuages, l'agrandissement de l'aéroport devraient en amener d'autres. Hué a une longue tradition de coopération avec la France et c'est la ville la plus francophone du Vietnam : elle mérite qu'on s'intéresse à elle. ■

Les enjeux de l'urbanisation -

par Christian Taillard, Lasema-CNRS

L'urbanisation devient un enjeu important au Vietnam, bien que seulement 20% de la population vive dans les villes, car il existe d'importantes disparités régionales que la guerre américaine a renforcées.

Dans la moitié sud du pays, le regroupement de la population rurale dans les villes a doublé la part des citadins (20% en 1960, 43% en 1971). La désurbanisation commença avec les retours vers le village d'origine et les transferts autoritaires des sans-emplois vers de nouvelles zones économiques après la prise de Saïgon. Les retours spontanés et l'arrivée de cadres venus d'Hanoi fit remonter le taux d'urbanisation à 29% en 1991. Dans la moitié nord au contraire où le taux d'urbanisation était deux fois plus faible en 1960 (10%), la population citadine s'est d'abord abaissée, en raison de l'évacuation d'un tiers environ de la population urbaine à la suite des bombardements américains. Après la réunification, elle est remontée jusqu'à 14% en 1979, date où elle s'est stabilisée, les retours des nouvelles zones économiques étant alors compensés par le départ de nombreux cadres vers le sud du pays. Depuis 1991, la levée du contrôle social sur la population et la nouvelle politique économique ont provoqué une reprise de la croissance urbaine dans l'ensemble du pays (5,1% l'an à Ho Chi Minh Ville et 7,1% à Hanoi en 1994). Cette reprise préoccupe les

autorités car les villes entreprennent un important effort de modernisation de leurs infrastructures et concentrent toutes les contradictions des formes en cours. Ho Chi Minh Ville rassemble seulement 22% de la population urbaine vietnamienne et compte 3 fois plus de population qu'Hanoi. On est donc encore loin de l'hypertrophie de Bangkok qui concentre 57% de la population urbaine thaïlandaise et représente 34 fois la population de la seconde ville ! La population urbaine du Vietnam se répartit par tiers entre les deux métropoles (0,9 et 2,8 M d'habitants), les villes moyennes (50 à 400.000 habitants) et les petites agglomérations (moins de 50.000 habitants). Cette répartition équilibrée est un atout pour un pays à forte base agricole (dont le poids relatif diminue de 40 à 29% du PIB entre 1991 et 1994), car elle permet une bonne articulation ville-campagne, et limite les flux migratoires vers les villes moyennes et grandes.

L'urbanisation au Vietnam peut s'interpréter comme le passage d'une structure alvéolaire de villes juxtaposées, reproduisant le maillage provincial, à une organisation en réseaux de villes hiérarchisées, transgressant les unités naturelles comme administratives, dans le contexte du double processus de métropolisation commandé par Hanoi et Ho Chi Minh Ville. Cette double métropolisation construit deux réseaux polarisés et concurrents, qui laisse peu de place à un troisième à structure linéaire, dans l'espace intermédiaire qui les sépare. Le récent programme national de recherche sur l'aménagement du centre Vietnam s'efforce de relever ce défi en collaboration avec la coopération scientifique et technique française. ■

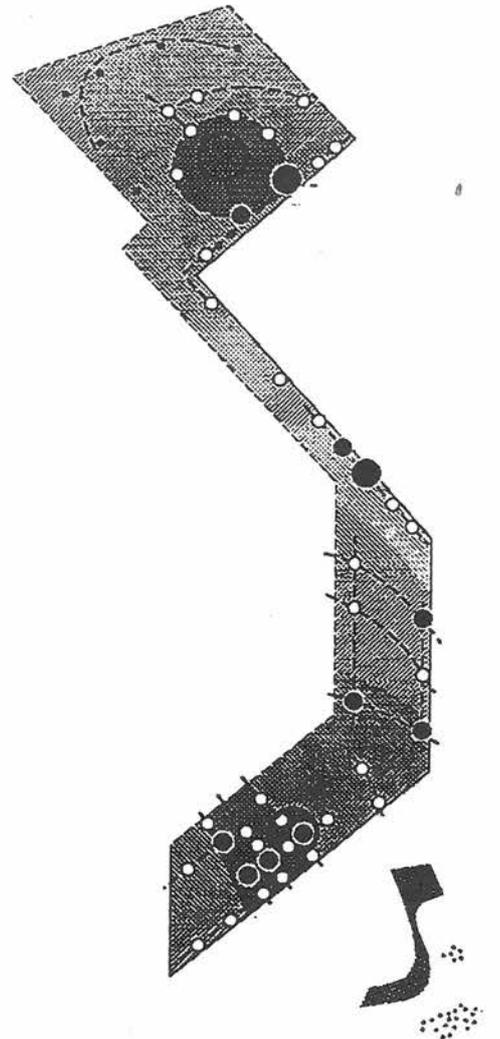
Carte et modèle extrait de:
Vu Tu Lap et Ch. Taillard, Atlas du
Viêt-Nam, collection Dynamiques du
territoire, Reclus-La documentation
française, Paris 1993, 422 pages, 308
cartes, trilingue.

Référence bibliographique:
Ch. Taillard, Le Viêt-Nam, émergence
d'un nouveau dragon, volume Asie du
Sud-Est/Océanie de la géographie uni-
verselle, Belin-Reclus, Paris 1995, pp.
188-213.

SYSTEMES URBAINS

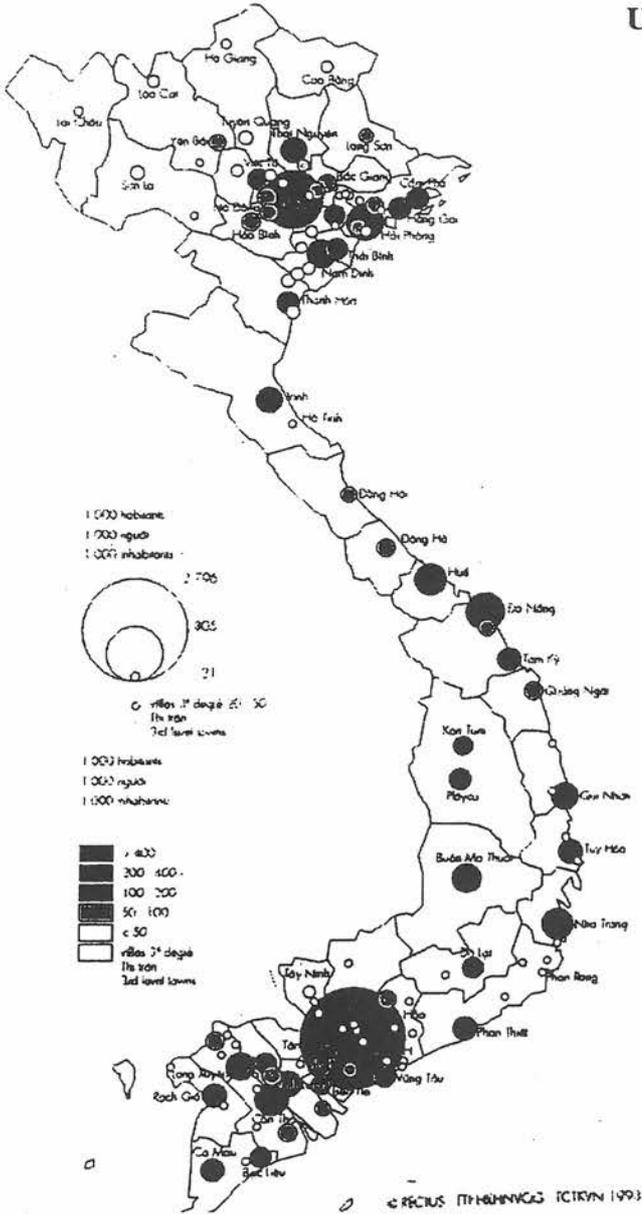
HE THONG DO THI

URBAN SYSTEMS



Métropolisation/Siêu đô thị hóa/Metropolisation

- Le centre en tête du delta principal (Hanoi) / Trung tâm ở đầu châu thổ (Hà Nội) / Metropolis at the head of the principal delta (Hanoi)
- Le centre et le delta principal adjoint (Hà Chí Minh-Ville) / Trung tâm ở cạnh châu thổ (TP.Hồ Chí Minh) / Metropolis and principal adjacent delta (Ho Chi Minh City)
- La 1^{re} périphérie/Vùng ngoại vi thứ nhất/1st metropolitan ring
- La 2^e périphérie/Vùng ngoại vi thứ hai/2nd metropolitan ring
- La 3^e périphérie/Vùng ngoại vi thứ ba/3rd metropolitan ring
- La 4^e périphérie (en devenir) / Vùng ngoại vi thứ tư (đang tiến triển) / 4th metropolitan ring (emerging)
- Margine (l'espace résiduel) séparant les deux systèmes spatiaux / không gian còn lại ngăn cách hai hệ thống lãnh thổ / Margin between the two spatial systems



La coopération en urbanisme

La direction de l'architecture et de l'urbanisme, comme l'ensemble du ministère de l'Équipement du logement, des transports et du tourisme, coopère activement avec le Vietnam, et particulièrement avec la région pilote du Centre et les villes de Hué et de Danang. Avant que le ministère de la Culture soit chargé de l'Architecture, un audit sur la coopération entre les écoles françaises et vietnamiennes a été

réalisée et une collaboration entre l'École d'architecture de Lille et celle de Hué lancée et réalisée. Outre l'accueil des délégations vietnamiennes, nous avons tenu à participer, en centrant nos efforts sur la province de Hué, aux séminaires sur l'aménagement du territoire consacrés à sa dynamique urbaine et son plan stratégique de développement. En 1996, la DAU a financé des études concernant

le rapport de la ville à l'université, aux axes de transports et au développement économique. Avec l'UNESCO, nous étudions une réglementation propre à assurer à la fois la protection du patrimoine urbain et naturel ainsi que le développement économique et touristique. Dans l'avenir, le soutien à la coopération dans le domaine de la pratique de l'urbanisme et le travail en réseau, avec tous

les partenaires de l'aménagement tels la Région Nord-Pas-de-Calais et l'ISTED devraient garantir la participation active de la direction en charge de l'aménagement et de l'urbanisme.

Jean-Marie Butikofer, IGPC -
Chargé de mission pour les affaires internationales à la DAU

L'accord franco-vietnamien en aménagement du territoire, DATAR-Institut de stratégie du développement

L'accord intergouvernemental du 14 septembre 1994 a défini le cadre d'une coopération en aménagement du territoire destinée à former des cadres vietnamiens de l'administration, centrale et locale, et à forger une méthodologie de l'aménagement régional adaptée :

- au changement du contenu de la planification dans la transition du Vietnam vers l'économie de marché,

- à l'émergence de collectivités territoriales dotées de responsabilités et de ressources,

- et à la préoccupation grandissante pour l'environnement et le patrimoine en vue d'un développement durable.

« Une conception commune de l'aménagement du territoire » entre la France et le Vietnam ? Ce commentaire du président vietnamien de la Commission mixte lors de la signature de l'accord s'explique, au-delà des différences, par des préoccupations fondamentales très voisines :

- plus de la moitié des investissements étrangers se concen-

trement autour de Saigon : situation qui rappelle « Paris et le désert français » et l'alarme qui motiva la création de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

- éviter à tout prix la fracture du territoire entre le Nord et le Sud entre les villes et la campagne, les plaines et la montagne : même souci de l'unité nationale comme finalité de l'aménagement du territoire.

Le Gouvernement vietnamien a souhaité bénéficier de l'expérience française et de son renouveau avec la *Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire*, en vue de corriger les déséquilibres régionaux qui s'aggravent par le jeu du marché, et en visant particulièrement le *corridor stratégique du centre du Vietnam*, avec la province de Thua Thiên-Huê comme cas d'étude. L'aménagement du territoire est une démarche interministérielle ; aussi l'accord franco-vietnamien implique-t-il plusieurs ministères de part et d'autre dans le comité de pilo-

tage : Plan et investissement, Construction (planification urbaine) et Sciences, Technologies, Environnement côté vietnamien, et, chez nous, la DATAR, l'Équipement, les Affaires étrangères.

Au sein du ministère du Plan et de l'investissement, l'*Institut de stratégie du développement* est l'interlocuteur des 53 provinces pour l'élaboration et l'approbation des plans de chacune d'entre-elles, et pour l'esquisse d'une organisation régionale - à commencer par les trois triangles ou corridors de développement du Vietnam. Un expert français, l'ingénieur général Jean Brunot-de-Rouvre, est placé à Hanoi et travaille régulièrement sur le terrain avec les autorités de Hué et des provinces voisines. Ce travail est renforcé par une importante *coopération décentralisée* entre la région Nord-Pas-de-Calais et les deux provinces de Thua Thiên-Huê et Quang Nam-Danang. Périodiquement, des séminaires pour les cadres de l'administration centrale et pour ceux des provinces mobilisent des experts français et vietna-

miens, sur des thèmes d'actualité pour le Vietnam, comme le littoral, l'eau, le tourisme, l'urbanisme, le développement industriel. Des responsables vietnamiens sont invités en France chaque année pour visiter des réalisations françaises en aménagement du territoire, et des stages sont organisés pour des formations spécialisées, complétées par une préparation linguistique au Vietnam.

Enfin le projet a permis de doter l'Institut de stratégie du développement à Hanoi, puis le Comité du plan de la province de Thua Thiên-Huê, de matériels et logiciels permettant de constituer des bases de données géographiques. La formation et le perfectionnement sur ces techniques ont lieu au Vietnam et en France, avec le concours de sociétés françaises spécialisées, qui ont assuré notamment la transcription en vietnamien du logiciel Géoconcept (Alsoft et ADS).

Jean-Yves Potel,
DATAR

La protection du patrimoine, - paysage et bâti

par Jean-Marc Blanchecotte, architecte urbaniste en chef de l'Etat

Hanoi présente un patrimoine architectural et paysager exceptionnel et original, lieu de rencontre des cultures française et vietnamienne qui ont su inscrire la ville dans une approche toute vietnamienne consistant à assimiler l'élément étranger, hindou, chinois, cham ou français, en lui imposant sa marque personnelle et en préservant le rapport si particulier à la philosophie vietnamienne établi par l'homme entre les trois puissances de la nature, le ciel, la terre et l'eau.

Les différentes périodes de construction ont respecté ce rapport de la nature, concession française de 1875, constructions militaires jusqu'en 1900, bâtiments publics jusqu'en 1910, plans directeurs d'Hébrard et de Pineau. Le plan d'Hébrard, en 1923, organise la ville en quartiers administratifs, commerçants, résidentiels, industriels, sportifs, paysagers par l'ouverture de grandes perspectives, parcs et places, imposant symétrie et hiérarchisation des voies. Le plan de Pineau, en 1943, s'appuie sur les recherches historiques et archéologiques, sur les types et formes architecturales du Vietnam, imposant le style dit indo-chinois tant sur les bâtiments majeurs publics que sur les villas.

Ainsi la trame quadrangulaire et régulière de la ville coloniale rejoindra-t-elle naturellement la trame étroite et irrégulière des 36 rues par la trame verte faite de plantations en alignement.

Ainsi la permanence de l'homogénéité dans l'épannelage influera-t-elle sur les alignements de façade, les rapports entre espaces libres et construits, les cours promenades, les ruelles de quartier, et les passages en cœur d'îlot.

Les frondaisons en bord de lac assurent le symbolisme du paysage vietnamien restitué à Hanoi : le ciel, préservé par le niveau bas du bâti, la terre, présente par ses masses végétales envahissant la ville, -il n'est, pour s'en persuader, que de monter en haut d'un bâtiment public-, l'eau, attestée par les lacs, en particulier Hoan Kiem en centre ville.

Ce respect de la sensibilité vietnamienne appliquée à la construction de la ville d'Hanoi jusqu'à nos jours sera-t-il remis en cause avec les nouvelles constructions, par inconscience et manque de réflexion à long terme ?

Il serait paradoxal de voir disparaître l'authenticité de la ville et son

patrimoine, en temps de paix et d'afflux financier, alors qu'ils ont été épargnés par la guerre.

Hanoi peut se moderniser et se développer tout en respectant la notion d'héritage culturel qui doit influencer sur les enjeux socio-économiques, la ville ancienne acquérant une dimension sacrée, le pouvoir d'enraciner ses habitants dans l'espace et le temps.

Eviter la problématique de la «ville-musée», c'est accepter une certaine évolution et transformation de la ville, sans bouleversement, tout en prévoyant son extension selon des plans d'aménagement reprenant les idées fortes d'avenues plantées, d'alignement de façades, de respiration végétale, de perspectives, d'épannelage maîtrisé ; c'est aussi refuser la destruction au coup par coup et homogènes et d'ensembles architecturaux remarquables (de l'environnement végétal), ce que l'on peut actuellement déplorer.

Hanoi, pour conserver ses richesses architecturales, paysagères et humaines, devra être protégée par une législation forte et un schéma directeur intégrant ces notions de patrimoine, garanties par une politique associant l'Etat, la ville et les habitants.

Les recommandations édictées par l'UNESCO lors de son séminaire à Hanoi et Hué en mars 1994 sur la politique urbaine et la protection du patrimoine architectural du Vietnam vont dans ce sens, préconisant d'effectuer un inventaire des bâtiments et des éléments paysagers du patrimoine, d'élaborer un plan de sauvegarde pour Hanoi et de prévoir les règlements de protection nécessaires. ■

Hanoi - padode Môt-Côt
«pagode du pilier unique»
1049 restaurée en 1922

photo : Jean-Marc Blanchecotte



Coopération Nord-Pas-de-Calais Centre Vietnam (Huê/Danang)

par La Région Nord-Pas-de-Calais

Le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais a signé un protocole de coopération le 21 septembre 1993 avec les provinces de Thua Thien-Hue et Quang Nam-Da Nang et les villes de Hue et Danang, à l'occasion de la visite à Lille d'une délégation officielle vietnamienne.

Un véritable partenariat s'est mis en place dans un climat de confiance mutuelle.

Sur ces bases, des projets concrets et réfléchis voient le jour dans les domaines suivants :

- environnement, gestion des déchets et traitement des eaux usées,
 - formation des cadres administratifs et des formateurs en sylviculture, agriculture, santé, planification, développement économique durable, tourisme,
 - francophonie, développée par les échanges culturels et touristiques.
- Les projets sont adaptés à chaque partenaire ; en effet, les préoccupations des deux villes sont différentes de celles des deux provinces.

Ville de Danang

La préoccupation prioritaire de la ville de Danang en 1993 et sur laquelle il a été décidé de travailler était l'assainissement d'un quartier au nord de la ville. Les autorités municipales subissaient une demande sociale forte à ce propos. Deux marais contigus et se déversant dans la mer recueillent les eaux usées d'un quartier de 80 000 habitants. Drainant un bassin versant sans relief, recouverts de jacinthes d'eau, de lisérons d'eau et autres plantes, ils épurent les eaux de rejet par lagunage naturel. Toutefois les odeurs dégagées et l'abondance des moustiques forment des nuisances, dont la population se plaint auprès du Comité Populaire de la Ville.

Outre sa fonction de bassin d'épuration et de stockage temporaire des eaux résiduaires, ce site représente une ouverture foncière non négligeable et une activité économique essentielle.

Les marais sont spontanément remblayés à l'aide des ordures ménagères par la population qui y voit une possibilité de récupérer des terres. Etendus autrefois sur 8 ha constructibles, ils ne couvrent plus que 3 ha.

La population utilise leur production végétale ; les récoltes périodiques sont fondamentales pour l'équilibre de la lagune (efficacité dans l'absorption des nitrates et phosphates).

Les marais à nécrophytes épurant naturellement les eaux usées, le projet expérimental consiste à conforter et à étendre ce type d'assainissement naturel. Le site choisi ne permettra pas d'assurer l'épuration totale des eaux par les plantes, la superficie étant insuffisante au regard de la population concernée. Il s'agit aussi de ne pas compromettre l'utilité économique et sociale des marais.

Une sensibilisation des populations en amont s'avère nécessaire ; il a été décidé de la mettre en oeuvre en intégrant les contraintes suivantes :

- réaliser un projet qui puisse évoluer et ne soit pas remis en cause dans dix ans ;
 - ne pas enlaidir les lieux mais au contraire créer un jardin d'eau ;
 - proposer un projet submersible qui s'adapte à la climatologie (inondations fréquentes) ;
 - privilégier le maintien des pratiques culturelles ;
 - prévoir un entretien supportable pour l'économie locale par la valorisation des produits ;
 - réduire les nuisances olfactives.
- La Communauté Urbaine de Lille a également signé un accord de coopération avec la ville de Danang dans le domaine de l'assainissement (latrines). Des échanges permanents avec le Conseil Régional permettent une bonne coordination des projets.

Ville de Hue

Il a été décidé en commun accord avec les autorités municipales locales de travailler sur la filière déchets.

En effet, la décharge de la ville de Huê, située à 15 kms de la ville, était complètement saturée et débordait régulièrement sur un cours d'eau à proximité. Il était donc

urgent d'intervenir. Un broyeur à déchets avec tri manuel préalable (90 % des ordures sont organiques), a été envoyé par la Région Nord-Pas-de-Calais. Comparée à une usine de traitement de déchets, objet de la demande initiale des vietnamiens, cette solution intermédiaire permet de produire du compost pour la filière agricole.

La capacité du broyeur est de 50 m³/h, supérieure aux besoins actuels de la décharge qui a un volume de 100 m³/jour à traiter, ce qui permettra d'anticiper sur l'augmentation du volume des ordures pour quelques années. Son fonctionnement, à la charge de la ville, nécessite de 20 à 25 litres de gasoil par heure, ce qui est tout à fait raisonnable.

Lorsque la ville de Huê aura pu obtenir une usine de traitement de déchets telle qu'elle l'envisage, le broyeur pourra facilement être transféré dans une autre ville de moindre importance.

Le partenariat entre le Nord-Pas-de-Calais et la ville de Huê sur la filière se poursuit et il se penche actuellement sur un éventuel soutien en matière de transport de déchets car la capacité de transport de la ville est inférieure à son besoin journalier.

En outre, la population avait l'habitude de jeter des ordures près des regards d'égouts, ce qui finissait par boucher les égouts eux-mêmes. En saison des pluies les rues étaient, du coup, rapidement inondées. L'expérience simple, mais spectaculaire, du nettoyage d'un égout et de la résorption de l'inondation qui s'en est suivie a amené les responsables à demander de l'aide à ce propos.

Une première opération de nettoyage et de restauration des égouts a été menée au sud de la ville en 1994/95 ; une seconde opération en 1996 concerne la partie nord de la ville. ■



Préparer un projet de développement municipal par L. Godin, A. Sinet, C. Bouchaud, Groupe Huit. - Washington: Institut de développement économique de la Banque mondiale, 1996. - X-222 p. Ce document présente une illustration du type de projets de décentralisation et de renforcement des infrastructures urbaines tels qu'ils sont financés par la Banque mondiale au cours des dernières années. Il ne constitue en rien un document de politique sur la finalité des projets de développement municipal mais bien un guide pratique de préparation de projets. Il a été élaboré à partir de l'exemple de pays à revenu intermédiaire, plus précisément les pays d'Afrique du Nord francophone.

→ Contact : Learning Resources Center, Room M-P1-010, Economic Development Institute, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA

Coopération décentralisée. Guide d'information. L'appui aux initiatives des collectivités territoriales par Iris Boinvilliers. - Paris: Editions du GREP/Min. des Affaires étrangères, 1996. - 350 p.

Destiné aux élus et aux personnels des collectivités territoriales ainsi qu'à tous leurs partenaires : organismes professionnels, établissements publics, etc..., ce guide a pour objet de les aider à mieux appréhender l'univers encore mal connu de la coopération décentralisée. Il rassemble des informations sur les acteurs, les pratiques et les procédures, et particulièrement celles définies pour l'obtention de cofinancements auprès du ministère des Affaires étrangères.

Prix : 140 FF

→ Contact : GREP, 213 rue La Fayette, 75010 Paris, France

Interdépendances villes-campagnes en Afrique coordonné par C. Coquery-Vidrovitch, H. d'Almeida-Topor et J. Sénéchal. - Paris : L'Harmattan, 1996. - 293 p.

Quels sont les acteurs privilégiés des relations villes-campagnes? Dans quelle mesure les villes polarisent-elles le développement des campagnes? Quels sont les mouvements de population entre villes et campagnes? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre cet ouvrage. Il s'agit moins de proposer un bilan que de révéler certaines tendances lourdes des interdépendances villes/campagnes en Afrique subsaharienne depuis les indépendances.

Prix : 170 FF

→ Contact : L'Harmattan, 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris, France

Alimentation en eau de la ville de Lao Cai

par Henri Scanavino, BETURE

La ville de Lao Cai est située à 385 kilomètres au nord-ouest de Hanoi. Créée en 1907 au confluent du Fleuve Rouge et de la rivière Nam Thi, qui constituent des frontières naturelles avec la Chine, c'est le centre politique économique et culturel de la province du même nom.

La ville est traversée par la voie ferrée qui relie le Vietnam à l'Europe via le Transsibérien, ainsi que par le Fleuve Rouge qui pénètre au Vietnam à Lao Cai. C'est aussi un centre culturel pour de nombreuses minorités ethniques dont les Dao, les Xa et les H'mong. Lao Cai a été complètement détruite en 1979 par les troupes chinoises, lors du dernier conflit qui a opposé la Chine et le Vietnam.

Après plusieurs décennies de guerres la reconstruction des infrastructures du Vietnam

nécessite des moyens énormes. Les priorités sont déterminées par le ministère du Plan et des Investissements. En 1993, le Gouvernement vietnamien qui souhaitait privilégier le développement des régions montagneuses peuplées de minorités ethniques, a donné son accord pour réaliser le projet d'alimentation en eau de Lao Cai.

Beture, du groupe de la Caisse des dépôts et consignations, a signé un mémorandum avec le Comité populaire de la province de Lao Cai pour l'aider à trouver

un financement et à mettre en oeuvre l'opération. Une étude de faisabilité et un dossier de demande de financement ont été préparés par les experts de Beture. Les démarches effectuées auprès du Poste d'expansion économique de Hanoi ont permis d'inscrire le projet d'alimentation en eau de Lao Cai dans le protocole financier franco-vietnamien de 1993. Compte tenu du caractère social de l'opération, et de l'embargo des Etats Unis sur le Vietnam, toujours en vigueur en 1993, ce projet a bénéficié d'un don du gouvernement français de 12 millions de francs. Selon les études d'urbanisme réalisées par le ministère de la Construction, la ville de Lao Cai, quasi inexistante en 1991, avait une population de 45 000 habitants en 1995 et devrait abriter 51 000 habitants en 2000. Sur la base d'une consommation de 100 litres d'eau par jour et par habitant, les besoins ont été estimés à 7 500 m³ d'eau par jour dont environ 50% pour les besoins domestiques, et le reste pour les besoins administratifs, industriels et commerciaux. Ces

Préservation des paysages et développement touristique du Vietnam

Au Vietnam, Dât-nuoc, Sùng-Nùi, désignent la terre natale et ses paysages : la terre et l'eau, le fleuve et la montagne. Ces termes dépouillés véhiculent l'attachement viscéral du vietnamien à ses horizons familiers. Sùng-Huong-Nùi Ngù - la Rivière des Parfums et la montagne Ngù - évoquent ainsi la région Hué, mais aussi la nostalgie de ses paysages... Au travers du regard porté sur le paysage, ce n'est pas la perception esthétique qui est privilégiée, mais d'une certaine façon, la recherche d'une communion avec la nature, autant qu'un retour sur soi. C'est cette dimension immatérielle du paysage qui importe à la sensibilité vietnamienne et qu'il ne faut sans doute pas perdre de vue, lorsqu'il s'agira d'intervenir sur les paysages viet-

namien, dont on sait la grandeur et la magie, perpétuée de génération en génération. Aujourd'hui, la culture médiatique, en d'autres termes le cinéma et la télévision, ainsi que la mondialisation du voyage, l'aspiration à plus d'authenticité ont contribué à la création de nouvelles références en matière de paysage. Désormais, le regard des sociétés occidentales porte en priorité sur des natures lointaines, dont la qualité peut être un facteur déterminant dans le choix des destinations touristiques. Dans ce contexte, et dans la mesure même où le tourisme constitue un atout majeur du développement, l'importance de la préservation de ses sites et de ses paysages, représente pour le Vietnam un impératif incontournable. L'essentiel est avant tout d'éviter

les erreurs commises dans les pays développés et de veiller à privilégier des formes adaptées du tourisme :

- l'écotourisme en tant que démarche de développement, qui vise au respect des milieux, des règles et des coutumes locales et qui permet d'associer le pays à la maîtrise des moyens d'accueil et d'accompagnement,
- le tourisme durable pour lequel, l'investissement essentiel, demandé tant aux organisateurs, qu'aux hôtes et aux touristes, est surtout dans l'immatériel (importance de l'environnement naturel et culturel par rapport aux conditions de confort)...

Lê Thúc Diệp,
Paysagiste,

CETE Nord-Pas de Calais

7500 m³ sont fournis par une station de pompage construite sur la rivière Nam Thi pour 6000 m³/j et par un puits artésien existant de capacité 1500 m³/j.

Le projet d'alimentation en eau de Lao Cai est une opération type "clés en main", réalisée par les experts de Beture. Ce travail a été exécuté en étroite collaboration avec les cadres de la province de Lao Cai, et ceux de l'Entreprise Wascenco, société d'Etat responsable de l'eau et de l'assainissement au Vietnam.

L'opération comprend une station de pompage d'eau brute de 250 m³/h et de HMT 80m, une station de traitement d'une capacité de 6000 m³/j, et 12,5 km de canalisations en fonte ductile de Ø 100 à 400 mm.

Après avoir réalisé les études techniques, Beture a lancé une consultation auprès de firmes françaises pour fournir les équipements nécessaires à la réalisation du projet. Beture a assuré la conception générale, la coordination et le suivi des travaux et a formé deux cadres de la ville qui seront chargés de la maintenance et de la gestion des installations. La compagnie Wascenco, du ministère de la Construction, a réalisé tous les travaux de génie civil, la pose de canalisations et le montage

des équipements fournis par la France. L'opération a été réalisée en 14 mois pour un coût total de 16,4 millions de Francs dont 12 millions donnés par le gouvernement français et 4,4 millions à la charge du gouvernement vietnamien.

Le Comité populaire de la province de Lao Cai est le maître de l'ouvrage. Les installations seront gérées et exploitées par la compagnie des eaux de la province, service public sous tutelle du Département de la construction de la province. Le revenu moyen est de l'ordre de 800 F par habitant et par an à Lao Cai. L'Etat doit prendre en charge ou subventionner très largement de nombreux services. A Lao Cai, l'aide de la France permet d'envisager une gestion sans subventions du Service des eaux. Le prix de revient du m³ d'eau est estimé à 1800 dôngs, soit environ 85 centimes, et le prix de vente variera de 1500 dôngs pour les branchements domestiques à 3000 dôngs pour les usages industriels ou commerciaux.

Une deuxième tranche de travaux, qui devrait commencer prochainement pour satisfaire les besoins de 2010, permettra de porter la capacité de production à 13 500 m³/j et de poser 25 km de canalisations supplémentaires. ■

36 rues en péril ?

Entre cité impériale et fleuve rouge, la vieille ville marchande de Hanoi palpite. Ici, on mange le pho, autour d'une pipe à eau les affaires se traitent, entre les étals des enfants jouent. Dans ce quartier populaire, la rue étroite et sinueuse, plantée de banyans, est reine.

Une façade étroite ouverte en échoppe sur la rue, une longue arrière-cour pour la production: les «maisons tubes» caractérisent le quartier depuis le XV^{ème} siècle. Des berges du Fleuve Rouge, surplombantes, les 36 rues sont un champ de toits aux

tuiles de terre cuite ; spectacle enchanteur, aujourd'hui menacé. Ça et là, surgit, bien au-dessus des toits, le béton gris d'un «mini hôtel». Ses murs aveugles ignorent l'harmonie traditionnelle.

Publier, lancer un concours pour la rénovation d'un compartiment, réaliser un projet pilote... Patrimoine Sans Frontières espère ainsi qu'une prise de conscience internationale poussera à la réalisation d'un plan global de préservation.

Patrimoine Sans Frontières

Coopération grand Lyon/Ho Chi Minh Ville

La coopération entre le Grand Lyon et Hô Chi Minh Ville, engagée depuis la fin des années 80, a pris en 1992 le statut de coopération décentralisée. La maîtrise d'oeuvre, assurée par l'Agence d'urbanisme, consiste en un appui technique et méthodologique direct, modeste, mais ajusté au plus près des besoins et continu dans le temps.

Les deux principaux domaines de coopération sont :

- La planification et la réglementation de l'urbanisme : élaboration de documents d'aménagement, de règlements, et d'études de protection du patrimoine,

- La circulation et les transports: aide à la définition d'une politique de transports en commun et à la mise en place d'un observatoire des déplacements. Deux coopérants du service national, en poste au sein des services techniques de Hô Chi Minh Ville, assurent la permanence des échanges avec Lyon. Les études conduites sur place sont appuyées par des missions d'experts à Hô Chi Minh Ville et par l'accueil de stagiaires vietnamiens à Lyon.

Jean-Charles Castel,
Agence d'urbanisme de la Courly

Patrimoine Sans Frontières - D. Raze



Renouvellement du Conseil d'Administration de l'ISTED

L'assemblée générale de l'ISTED du 26 juin 1996 a procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration. Jean Baudoïn qui a pris sa retraite en mars 1996 a été remplacé à la présidence de l'ISTED par Jean Smagghe, Ingénieur général des Ponts et chaussées. La Vice-Présidence «Ville» de l'ISTED laissée vacante après le départ de Felipe Starling à «Aéroport de Paris-ADP», est occupée depuis janvier 1996 par Georges Cavallier, Ingénieur général des Ponts et chaussées, Président de la 5^{ème} section «Aménagement et environnement» du Conseil général des Ponts et chaussées, en remplacement de Jean-Paul Lacaze.

Sources d'Asie

Un service d'information en réseau, consacré à l'actualité socio-géo-économique et institutionnelle des pays asiatiques et à leur socle historico-culturel, se met en place afin de soutenir et améliorer l'efficacité de l'ensemble des opérateurs français en Asie, notamment aux acteurs économiques. Dès 1997, Sources d'Asie constituera un point d'accès unique aux sources d'information et développera l'échange de données.

→ Contact : Rémi Perelman ou Maurice Bérou, tél. (33)1 45 52 45 05 ou 45 52 84 03, fax. (33) 1 45 52 45 79.

Kit Cités Environnement

Ce kit est un document de formation en environnement, conçu et réalisé par l'agence de coopération décentralisée Cités unies développement et destiné à être utilisé par les élus et fonctionnaires municipaux des villes littorales méditerranéennes du réseau Medcités ou d'autres municipalités afin de promouvoir une gestion urbaine durable. Des études de cas, reportées en fin du kit, illustrent les thèmes traités : environnement urbain, développement durable et coopération décentralisée; le contexte réglementaire, économique et humain de la gestion municipale de l'environnement; les politiques de gestion de l'environnement local.

Le kit existe en version française et anglaise. Prix de 750 FF

→ Contact : Cités unies développement, 22 rue d'Alsace; 92532 Levallois-Perret Cedex - France

Nouvelles
de la coopération

Séminaire de Lomé

Le séminaire sur les stratégies de coopération dans le secteur urbain organisé par l'école africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme de Lomé (Togo) du 18 au 21 juin dernier sur financement du ministère français de la Coopération a réuni environ soixante coopérants français et partenaires nationaux de 18 pays d'Afrique subsaharienne et Caraïbes.

Ce séminaire a permis de définir, à partir des conclusions de la conférence des Nations-Unies sur les établissements humains à Istanbul et des résultats provisoires de deux études lancées en 1995 sur les mécanismes de l'urbanisation en Afrique subsaharienne et les perspectives de la coopération française dans le secteur urbain, les termes d'un renouvellement de l'offre française, avec en perspective la publication en fin d'année d'une plaquette de présentation.

CD ROM et Internet

A l'occasion du sommet des villes Habitat II, le CDUA élaboré un CD Rom sur la recherche française dans les domaines de la ville et de l'habitat, également accessible sur le réseau Internet. Il comporte une banque de données sur la recherche urbaine et le Plan construction et architecture, Interurba et le Club du Sahel, les annuaires des instituts français de recherche à l'étranger et un numéro spécial du courrier du CNRS consacré à la recherche et à la ville. Le service disponible sur Internet devrait bientôt accueillir les «bonnes pratiques» internationales sélectionnées par l'ONU dans le cadre d'Habitat II.

Disponible sur demande.
Contact : Michel Griffon, DAU/CDU, Arche de la Défense, 92055 Paris-la-Défense Cedex, France - <http://www.min-equip.fr/dau/cdu/datas/ecran1.htm>

Habitat 2

La coopération française est satisfaite des résultats de la conférence Habitat 2.

Le plan mondial d'action et la déclaration d'Istanbul, adoptés dans la nuit du 14 juin, vers «27» heures, sont en phase avec les positions de la France : reconnaissance du rôle déterminant des villes dans l'histoire des civilisations et le développement économique, importance d'une politique d'aménagement du territoire permettant au réseau de ville d'assurer une bonne liaison avec les zones rurales, accent sur les problèmes d'équilibre social, de bonne gestion des services urbains, d'accès aux services et aux emplois, d'environnement urbain, inscription du droit au logement parmi les Droits de l'Homme à valeur universelle...

Le rôle des collectivités et pouvoirs locaux a été reconnu, tant dans le cadre de la confé-

rence, que par le succès de la première assemblée mondiale des villes (AMVAL), au sein de laquelle le principe d'une coordination permanente et souple entre les grandes organisations internationales et régionales de collectivités locales a été retenue.

Il faut aussi citer la reconnaissance parmi les douze meilleures «bonnes pratiques» des projets de Fortaleza (Brésil), soutenus par la coopération depuis 10 ans, la présence forte des collectivités locales africaines et le succès des entretiens de Taksim, organisés à Istanbul par la délégation française, qui ont permis d'aborder des débats parfois sensibles (villes et commerce, financement du logement et de la ville, etc.) dans une grande franchise. Le programme de valorisation de la conférence a été engagé avec le séminaire de Lomé (18-21 juin 1996).

Stage de formation continue des coopérants
du ministère de la Coopération
3-5 septembre 1996 à Paris-la-Défense

Les projets de quartiers africains dans leurs trois dimensions : aménagement urbain, développement social, gestion municipale : expérience et avenir.

Maître d'oeuvre : ACT consultants 17 bis, rue Richard Lenoir, 75011 Paris, France

Objectif : familiariser les stagiaires avec cette nouvelle méthode de développement urbain «au ras du sol», améliorer l'insertion institutionnelle des projets de quartier dans les gestions municipales, définir leur place dans les actions et programmes de la coopération française.

Descriptif :

La première phase : la formation consiste à situer le projet de quartier parmi les instruments de développement urbain et social.

Deuxième phase : consacrée à deux études de cas.

Troisième phase : élargit la réflexion par confrontation avec un groupe d'experts et de représentants d'institutions ; elle s'efforce de construire une théorie.

Quatrième phase : conclut et formalise des recommandations

Institut des Sciences
et des Techniques
de l'Équipement
et de l'Environnement
pour le Développement

Financé par les ministères



Ministère
de l'Équipement,
du Logement,
des Transports
et du Tourisme



Ministère
délégué
à la Coopération

Directeur de publication :
Jean Smagghe, président de
l'ISTED

Rédacteur en chef :
Michel Gérard, de l'Association
de Professionnels Développement
urbain et Coopération
(ADP)

Comité de rédaction :
Xavier Crépin,
Emile Le Bris,
François Noisette,
Claude Pralraud,
Françoise Reynaud,
Fabrice Richy,
Bernard Rond,

Marie-Claude Tabar-Nouval,
Jean-Louis Venard
Secrétaire de rédaction et PAO :
Christiane Graechen-Rebel
Impression : Le Clavier
ISSN 1151 - 1672

Abonnement : 120 F
4 n° par an
ISTED

Centre de documentation
et d'information
"Villes en développement"
Arche de la Défense,
92055 Paris-la-Défense Cedex
France
Tél. (33) 1 40 81 15 74
Fax. (33) 1 40 81 15 99
isted@ved.min-equip.fr